

Une idylle : Rosalie de Constant et Bernardin de Saint-Pierre

Autor(en): **Geisendorf, Paul-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **49 (1941)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-38576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE IDYLLE

Rosalie de Constant et Bernardin de Saint-Pierre

d'après des documents inédits

(Suite et fin)

(Aimable Rosalie, tout cela est bien honnête, mais un peu trop « pot-au-feu » à notre gré ; n'aviez-vous vraiment rien d'autre à proposer à Bernardin de Saint-Pierre, allons, confessez-vous plus avant ! Et la lettre continue :))

« Voilà quelle était ma chimère, peut-être pensais-je encore que vous trouveriez ici la compagne qui manque à votre bonheur, mais au milieu des femmes aimables et vertueuses que vous auriez vues parmi nous, je ne m'arrêtais pas à l'idée que ce serait moi qui pourrais vous rendre heureux, il me semble que je ne vous parlai pas de moi, je ne pensais pas non plus que ma lettre vous fit entreprendre un voyage, mais nous étions au commencement du printemps, c'est le tems où il arrive toujours des étrangers ici, un si grand nombre de Français quittaient leur pays que quelque circonstance pouvait vous y engager aussi, je voulais alors diriger vos pas de notre côté. Voilà exactement quels furent mes sentimens et mes pensées, je ne puis encor les condamner, dussai-je en souffrir. Depuis lors, comme je vous l'ai dit, ce pays a changé, la paix et la douce liberté dont nous jouissions ont été troublées par les mesures que notre gouvernement a pris contre des séditions imaginaires, cela a diminué, comme vous le comprendrés, l'agrément et la douceur de la vie, on s'est dégoûté de ce pays et peut-être n'habiterons-nous jamais la demeure dont j'eus tant de plaisir à vous faire la description. »

Cela n'est pas bien chaleureux encore ; le feu s'est éteint sous la cendre ; et la fin de la lettre ne contient plus qu'un refus :

« Vous voulés que je fasse mon portrait, il est bien difficile de parler de soi, je craindrais également de me dépriser ou de me vanter, j'aurais de la peine, je le sens, à avouer mes défauts et une sorte de honte à dire ce que je puis avoir de bien ; quand je vous dirais mon âge et tous mes traits les uns après les autres, vous n'auriés point une idée juste de moi, j'aimerais mieux que quelqu'un d'autre vous en parlât, mais peu de gens m'ont vue, et parmi ceux qui m'ont vue, bien peu m'ont remarquée, il n'y a que mes parens et mes amis qui me connaissent et ils sont loin de vous.

» Adieu, Saint-Pierre, je fais encore des vœux pour votre bonheur » et deux initiales seulement terminent la lettre : R. C.

Correspondante modèle s'il en fût jamais, Rosalie a répondu presque à lettre ouverte à Bernardin. En cela, une fois encore, elle s'était trop pressée. La digne et froide missive est à peine partie que M^{me} de Pont-Wullyamoz fait tenir à Mlle de Constant la réponse qu'elle aussi a reçue de Bernardin¹. A part les compliments d'usage, c'est avant tout de Rosalie que Bernardin parle à sa correspondante. « Je cherchais un cœur où je puisse me reposer » y dit-il textuellement. Serait-ce vrai ? Les dernières lettres tout de même étaient bien froides. Et quinze jours plus tard, sans attendre de réponse, Rosalie reprend la plume.

« M^{me} de W. m'a envoyé hier les deux lettres que vous lui avés écrites que je n'avais point encore vues ; dans la seconde vous paraissés irrité contre moi, je vois avec un sentiment amer et douloureux que par mon imprudence indiscrete, je me suis mis dans le nombre de ceux qui vous ont rendu malheureux, qui

¹ Publ. par L. ACHARD, *op. cit.*, t. II, p. 98-100.

ont troublé désagréablement votre vie, vous n'entrés point dans le sentiment d'une personne sans doute trop craintive et trop timide, qui voit ce qu'elle cachait au fond de son cœur à la merci de quatre ou cinq personnes qui lui sont presque étrangères, cette extrême crainte du blâme et de l'opinion vous paraît sans doute une faiblesse de caractère peu estimable, surtout après une première démarche imprudente ; je ne me justifierai de tout cela que par des regrets bien vifs de vous avoir fait de la peine, de ne m'être fait connaître à vous que pour vous distraire péniblement de vos grandes et intéressantes occupations ; mais pourquoi ce que vous écriviez était-il si fort à l'unisson de mon cœur et de mon esprit, c'est votre âme qui est venue chercher et émouvoir la mienne, ce n'est pas la faute d'un instrument s'il rend des sons lorsqu'on frappe ses cordes. Mais il se taira, je réponds de son silence... »

Puis, après avoir parlé des œuvres de Saint-Pierre, Rosalie poursuit :

« Je n'aurai plus l'indiscrétion d'employer un temps rempli si utilement et je n'attends de vous aucune réponse ; dans cette occasion-ci, je fais peu de cas de ce qu'on appelle la politesse et je vous prie de ne vous croire aucun devoir envers moi. Vous aurés reçu ma 3^e lettre, écrite je crois le 4 de ce mois, je crus devoir vous dire la vérité et je ne pus me résoudre à vous faire mon portrait, vous en aurés conclu avec raison qu'il n'y avait rien d'intéressant à peindre et vous oublierés quelqu'un qui ne vaut pas la peine que vous fassiez quelque chose pour la connaître sans l'exposer ; je vous demande encore la grâce de brûler mes lettres, je ne puis me corriger de la crainte que d'autres que vous les voyent et encore une fois ma faible voix ne peut rien ajouter à votre réputation. Je n'ai point demandé d'informations sur vous, je crois vous connaître assez par ce que vous en dites vous même et je n'ai pas besoin que d'autres m'en parlent ; il me serait plus facile de faire votre portrait que le mien, quoique je ne vous aye pas vu. — J'aurais peut-être dû ne plus écrire, cette lettre fera encor un mauvais effet,

mais je n'ai pu supporter l'idée que vous conserviés quelque ressentiment contre quelqu'un dont la chimère fut de vous voir plus heureux.

Le 19 octobre 1791.»

Et cette fois-ci, il n'y a plus qu'une initiale, celle de son prénom.

Au lieu d'accuser, Rosalie s'excuse ; on est encore loin du diapason de la première lettre, mais tout de même le ton est monté de quelques degrés. Et, Dieu merci, Bernardin était malade à l'arrivée de la lettre du début du mois ; celle du 19 a pu l'atteindre avant qu'il ne réponde. Cette fois, ses lignes sont véritablement exquises ; comment résister à leur charme ? « Vous m'avez fait de la peine et vous m'en faites encore. Vous vous repentés de m'avoir écrit. Votre première lettre avait ouvert mon cœur, la deuxième le referme, la troisième le dispose à se rouvrir. Trop sensible Rosalie, ma principale peine est de vous en avoir causé... »

Et derechef Bernardin demande un portrait : « Vous me faites entendre que vous n'êtes pas jolie, mais vous pouvez me dire si vous êtes grande ou petite, blonde ou brune, grasse ou maigre, jeune ou âgée. Si vous me regardez comme votre ami cette peinture ne vous coutera rien ; je ne vous demande que votre buste. Pas une de ces dames ou demoiselles inconnues qui m'ont écrit ne m'a refusé le sien ; il y en a même qui se sont peintes de la tête aux pieds, mais avec des draperies. C'est en cela qu'elles m'ont trompé. » Et plus loin : « Ne réglés point vos lettres sur les miennes, les vôtres sont trop courtes, le papier en est trop petit. Parlés moi comme à votre ami. Puisque nos âmes se sont touchées, elles doivent se communiquer ; peut-être contribuerai-je à adoucir vos peines, si vous en avez dans votre heureux séjour ¹... »

¹ Publ. par L. ACHARD, *op. cit.*, t. II, p. 102-104.

Rosalie cette fois est conquise ; vite elle prend la plume et s'épanche longuement : « J'ai du plaisir à vous écrire, votre amitié touche et satisfait mon cœur et cependant de tristes réflexions se mêlent à ce que j'éprouve, c'est l'idée que vous vous faisiez d'une beauté de 18 ans qui donna quelque prix à la lettre que vous reçûtes il y a 7 mois ; ce n'est point moi, c'est le phantosme que votre imagination créa que vous vouliez connaître et aimer ; je n'avais point imaginé cette possibilité, il me semble que je vous ai trompé et je me le reproche, je m'étonne aussi que votre amitié puisse dépendre de la couleur de mes cheveux, de la hauteur de ma taille, sans doute celui qui a tracé de si charmans modèles a des idées de perfection et de beauté sans lesquelles il ne peut aimer, même d'amitié ; aussi, je vous le répète, lorsque je désirai que vous vinssiez parmi nous, je pensai à vous plus qu'à moi, il me semblait que vous auriez trouvé les choses que vous désirés pour être heureux et si vous eussiez habité cette chère petite campagne dont je vous ai parlé avec ma sœur ou une de mes amies, j'aurais été très contente ; aujourd'hui je m'inquiète de l'idée que vous vous formés de moi, je crains qu'elle ne soit au dessus ou au dessous de la vérité, je voudrais que vous connussiez tous mes défauts et ne rien devoir à l'illusion... » Puis, après avoir renseigné Bernardin sur son père et sur son frère, elle se risque à parler d'elle-même :

« J'ai vécu presque toujours à la campagne, renfermée dans une famille qui n'a pas toujours été heureuse ; je me ressens encore du malheur d'avoir perdu ma mère dans mon enfance, quoique je ne l'aye point connue, je l'ai souvent pleurée ; l'âge du bonheur et de l'insouciance s'est passé pour moi souvent dans les peines et le chagrin... Il y a deux ans qu'un homme fort riche s'attacha à moi ¹, il m'aurait épousée, mais il me fut impossible d'avoir aucuns sentimens pour lui, pas même cette tendre estime qui peut-être peut tenir lieu d'amour et d'amitié, mes

¹ C'était M. de Monthyon, celui-là même qui fonda les prix académiques, cf. L. ACHARD, *op. cit.*, t. II, p. 79.

parens ne me pressèrent point et je suis bien sûre de ne jamais regretter ce que j'ai refusé ; dans ce pays ni l'intérêt ni l'ambition n'engagent à se marier, l'inclination seule décide, la plus part des hommes vont chercher des ressources dans d'autres païs, il se fait peu de mariages, l'état de fille est très considéré et très agréable ; après le bonheur si rare d'épouser ce qu'on aime, j'ai toujours cru que c'était le plus heureux, surtout lorsqu'on vit à la campagne où l'on peut rendre sa vie plus utile et plus intéressante qu'à la ville... J'oublie de dire encore que je tiens de ma mère une fortune très médiocre, mais indépendante et dont je puis disposer à mon gré, elle suffit à mes désirs, je n'ai jamais eu ni le tems ni le pouvoir d'avoir des fantaisies, j'aurai toujours le nécessaire et un peu au delà... » Enfin elle revient à son correspondant et à leur commerce : « Parlons de vous à présent ; je m'afflige de ce que vous êtes malade, donnés moi quelques détails là dessus ; connaissés-vous l'ouvrage de Tissot sur la santé des gens de lettres, vous pourriés y trouver des conseils utiles ; vous travaillés trop, vous ne prenés pas assez d'exercice. » Et pour que rien ne manque à cette sollicitude quasi conjugale, voici même la petite pointe de jalousie. Cette dame W. qui fut leur intermédiaire « vous allez lui écrire encore, cela lui apprendra et à toutes les personnes auxquelles elle en parle que notre correspondance continue, cela se saura, on voudra voir vos lettres, on s'étonnera de ce que je ne les montre pas, vous mettés peu de conséquence à des petites choses qui sont beaucoup pour moi, il y a là dedans un peu de légèreté française, comme il y a de mon côté peut-être un peu de gaucherie suisse, je m'en corrigerai si elle vous blesse ; je n'ai point parlé à mon père de ma relation avec vous, vos lettres sont écrites sur un ton dont il serait peut-être étonné, sans cela je crois bien que je les lui aurais montrées, je n'aime pas le mistère et il me semble qu'il n'y a rien entre nous que je ne puisse avouer... » (Excellente Rosalie ! Dirait-on qu'elle a 33 ans?)

« Vous ne voulés pas brûler mes lettres, mais au moins promettés-moi que jamais, dans aucun tems, personne ne les lira que vous ; vous devés sentir combien cela nécessaire ; une

fois que vous les avez lues, il me semble qu'elle n'ont plus aucun prix et qu'il vaudrait mieux les brûler, je m'en remets à vous. »

A ces confidences et à cette sollicitude bourgeoise, Bernardin va répondre par des révélations tout aussi domestiques : « J'ai eu des coliques auxquelles je ne suis point sujet » ; paternellement, il conseille à Rosalie de mettre son père au courant de leur correspondance ; il promet d'effacer tous les noms propres dans les lettres qu'il a reçues d'elle (et de fait, ils sont légèrement cancellés dans chacune des pièces qu'on vient de citer) ; comme, malgré tout, il est homme et, circonstance aggravante, homme de lettres, il ne peut se tenir de révéler à son amie qu'il a déjà reçu plus de 4000 lettres de femmes — mais c'est pour ajouter aussitôt que de ces 4000, ce sont les siennes qu'il préfère. La première qu'il a reçue d'elle était anonyme ; il a pu la montrer à plusieurs et elle a été admirée, mais « après tout je ne sais si je ne préférerais pas la dernière, il y a tant de délicatesse, de raison et de confiance que mon estime pour vous en est devenue parfaite ; la première a tout l'éclat d'un bouquet de fleurs, mais la dernière est un rameau de fruits ¹. »

Et Rosalie de rétorquer :

« Il y a déjà si loin de la Chablière à la Reine Blanche que je voudrais pouvoir répondre tout de suite à vos lettres et ne pas augmenter l'éloignement par le silence, mais la pensée que vous avés à peine le tems de m'écrire et que c'est une augmentation de fatigue pour vous gêne un peu le plaisir que me fait notre correspondance. Si vous n'écriviez qu'à moi, peut-être aurais-je la générosité de vous conseiller de jeter votre plume au feu, elle est trop utile aux hommes qu'elle éclaire et qu'elle intéresse tour à tour pour qu'il vous soit permis de faire ce sacrifice à votre santé, cependant l'idée que vous souffrés est bien cruelle... Si je vivais près de vous j'aimerais être votre secrétaire, je ne sais pas le latin, je ne puis pas lire Sénèque à moins que vous ne le traduisiés et la description de vos maux en m'intéressant me ferait

¹ Publ. par L. ACHARD, *op. cit.*, p. 107.

bien de la peine ; j'ai encore une autre inquiétude, ce sont ces 4000 lettres, ne serais-je que votre quatre mille et unième amie, cette idée me glace, je ne puis rien être pour votre vanité, brûlés mes lettres si c'est par ce sentiment que vous les conservés... Depuis votre dernière lettre, j'ai dit à mon père tout ce qui s'est passé entre nous, ce n'a pas été sans peine et sans émotion, il a d'abord été étonné, mais votre nom a corrigé ce que ma démarche avait d'imprudent et d'extraordinaire, je lui ai lu quelques passages de vos lettres, il ne m'en a pas demandé davantage et m'a chargé de vous dire qu'il était flatté que je fusse en correspondance avec vous et qu'il m'enviait ce plaisir ; je puis donc jouir sans trouble de la douceur (il y avait d'abord « du bonheur », mais le mot a été barré) d'avoir un ami tel que vous... »

Elle lui parle alors de ses livres et tente une description, derechef assez plate du paysage qui l'entoure, pour revenir à une évocation très « bourgeoise » des soirées à la Chablière : « Ma sœur file, je coud ou je brode, mon père travaille de la tapisserie... nous chantons des duos... Lorsque je veux joindre un degré d'intérêt de plus à ces soirées de famille j'imagine que vous êtes au milieu de nous, je vous donnerais la meilleure tasse de thé, le meilleur gâteau... » Elle a lu avec son frère *Paul et Virginie* « et aussi la *Henriade* qui nous a moins intéressé malgré ses beaux vers ». Enfin, incapable de se mettre à son propre portrait comme son correspondant le lui avait demandé, elle s'en tire en esquissant celui du Bernardin qu'elle imagine : « Grand, maigre, un peu vouté... cheveux gris et front chauve... distrait, mais touche-t-on quelque sujet digne de son attention, alors son génie s'échappe comme la flamme électrique. » Et elle termine tendrement : « Adieu, mon philosophe, mon ami, je voudrais bien apprendre que vous n'êtes plus malade. »

... Cette fois-ci Bernardin ne répondra pas. De longs mois se passent. Rosalie n'espère plus rien. « Je tâche d'entretenir mes relations, écrit-elle le 10 mai 1792, à son frère

Charles, il me semble que la vie n'a de prix que lorsqu'on a des amis et des liaisons. J'en avais formé une, mon cher Charles, dont je me promettais beaucoup de bonheur et qui flattait mon cœur et mon amour-propre. J'aurais eu du plaisir à t'en parler, mais mon mauvais sort l'a brisée au moment où, après en avoir eu quelques chagrins, je n'en attendais plus que de la douceur. Voilà la vie ¹. »

Et pourtant ! Avec le printemps, voici que Bernardin se rappelle sa correspondante lausannoise. Il s'est installé « dans un petit vallon à 7 lieues de Paris, sur le bord de la jolie rivière d'Estampes » et soupire bourgeoisement « plût à Dieu que j'y eus une petite chaumière, mais les terres sont aujourd'hui hors de prix ». Il n'a point oublié Mlle de Constant et s'excuse de son silence. Il n'en faut pas plus pour que Rosalie retrouve l'espoir et reprenne la plume :

« J'ai cru que vous étiez fâché contre moi, que j'avais dit quelque chose qui vous avait fait de la peine, que depuis que je m'étais mieux fait connaître vous ne vous intéressiez plus à moi, enfin j'ai cru vous avoir perdu ou que vous étiez bien malade, si vous aviez mis 2 lignes à la poste pour me dire que vous aviez reçu mes lettres et que vous n'aviez pas le tems de m'écrire, vous m'auriez épargné bien des sentimens pénibles. » (Mais trêve de reproches, IL a écrit, j'écris moi aussi et avec quelle ardeur !) « Je vous l'ai déjà dit, je ne désire point que vous m'écriviez si c'est un surcroît de peine pour vous, vous n'avez besoin ni de justification, ni d'apologie, je n'exige jamais, je sens que je me soucierais pas de ce que j'obtiendrais après l'avoir exigé, je ne veux surtout pas être au nombre de vos devoirs, mais, puisque je suis sûre que mes lettres ne seront jamais lues que de vous et qu'elles vous feront quelque plaisir, je ne me refuserai pas celui de communiquer avec vous, à compter d'aujourd'hui je vous écrirai tous les 15 jours, vous ne m'écrirez, vous, que lorsque vous aurez quelque chose à me dire, que

¹ Cf. L. ACHARD, *op. cit.*, t. II, p. 110-111.

lorsque vous aurés besoin de causer avec une amie et que vous n'aurés rien à faire qui vous plaise davantage ; êtes-vous content de ce traité, le signez-vous ? »

(Pauvre Rosalie, vous nagez en pleine illusion ; si modeste que soit le traité proposé, c'en est trop encore pour Bernardin ; et voici poindre le moment où tant de sollicitude ne lui paraît plus qu'importunité.)

« Je voudrais pouvoir adoucir vos peines et les partager ; si je les connaissais mieux, nous en parlerions, je me plaindrais avec vous, je hais sans les connaître ceux qui les causent... Quoi, vous souffrés encore, n'essayés-vous point de baigner votre tête dans de l'eau froide, j'espère que ce séjour à la campagne vous aura fait du bien... je regrette toujours que vous n'habitiés point celle dont je vous ai fait une fois la description... Ce cimetière qu'on a placé tout auprès de votre jardin me désole, non que je croye qu'il vous fasse faire de tristes réflexions, mais parce qu'il corrompt l'air que vous respirez et que cela doit augmenter vos maux », etc., etc. Il ne manque au tableau qu'un petit couplet de morale et, en bonne protestante, Rosalie ne peut se tenir d'en ajouter un à son poulet : « Vous aurés besoin, dites-vous, d'un ami qui fit tous les frais du sentiment, je ne comprends pas bien cela, voudriez-vous que cet ami vous aimât sans que vous vous donnassiez la peine de l'aimer, si c'est ainsi que vous l'entendez, je crois que vous vous trompés et que cet ami-là vous serait plus importun qu'utile ; c'est en consolant les peines de son ami qu'on soulage les siennes propres, vous le savés bien, l'un des amis peut se charger de tous les soins de l'amitié et il ne sera pas le moins heureux, mais il faut que les sentiments soient partagés, point d'amitié sans cela », etc.

Bernardin ne doit pas lire cette lettre sans impatience. « Adieu mon philosophe, souvenés-vous quelquefois de Rosalie » termine sa correspondante. Il s'en souviendra certes, mais pas absolument de la manière que Rosalie aurait voulu. Cette Lausannoise après tout est bien lointaine ; elle n'a point caché que son phy-

sique laissait à désirer, que sa fortune était médiocre ; Bernardin a mieux que cela sous la main, et dès le printemps de 1792 il a jeté son dévolu sur quelqu'un d'autre. Félicité Didot, la fille de son imprimeur, a 20 ans, passablement de grâce et beaucoup d'écus. Après un échange de lettres attendries, il l'épousera le 27 octobre 1793. Au printemps de la même année, Rosalie lui avait envoyé — chère naïve ! — un portefeuille brodé par elle, représentant une rose entourée d'épines et contenant, enfin, sa silhouette. La réponse de Bernardin cache un embarras certain sous une forme admirable. « La vie n'est qu'un moment de ce grand jour éternel dont le temps nous enveloppe. » Il clôt, dit un de ses biographes « par des phrases pleines d'infini et d'éternité un échange innocent d'effusions qu'avait amené la seule impatience du célibat¹ ». Rosalie, cette fois, a compris. Au rappel de sa première lettre à Bernardin, « mouvement irréfléchi de tristesse et d'enthousiasme », elle ajoute dans son « Cahier vert » cette conclusion désenchantée, dont la chute, en dernier hommage à cette idylle défunte, reproduit textuellement la phrase de M. de Saint-Pierre. « Le 27 mars 1793, il m'a écrit pour la dernière fois. Adieu espérance, chimère flatteuse de liaison, de sympathie ; c'est une fleur séchée qui ne peut se ranimer ni produire aucun fruit, mais dont le parfum est encore agréable. La vie n'est qu'un moment de ce grand jour éternel dont le temps nous enveloppe². » En date du 12 décembre 1791, dans le même cahier, elle n'avait pu se tenir de raconter toute son histoire, en la mettant sur le compte de deux êtres fictifs qu'elle baptisait Théodore et Valérie. Un vieux fonds de romanesque lui avait fait embellir l'aventure ; moins prudents que leurs véritables modèles, Théodore et Valérie avaient fini par se rencontrer et ne s'étaient point plu. Valérie s'enfuit, rentre chez elle et meurt bientôt, ayant à ses pieds Théodore qui pousse des cris. Mais *in extremis* la narratrice se ressaisit et termine son invraisemblable affabulation par cette remarque

¹ Cf. L. MAURY, *op. cit.*, p. 179.

² L. ACHARD, *op. cit.*, t. II, p. 116-7.

piquante, qu'on a déjà citée plusieurs fois, mais qu'on peut encore reproduire ici, tant elle marque le retour de Rosalie à sa véritable nature, la victoire de ce qu'on a appelé « un bien joli mot de rancune féminine ¹ » sur la petite crise de romanesque qui l'a précédé. « La douleur de Théodore intéressa, on s'empressa de le consoler ; on assure que ce ne fut pas difficile. Il ne remporta à Paris que le souvenir de ses succès et la certitude de son mérite. »

En réalité, l'affaire ne se termina même pas de façon aussi piquante. Six mois plus tard Rosalie écrit encore à Bernardin une lettre que Lucie Achard a publiée ². Séparé de sa femme après sept ans de mariage et bientôt veuf, Bernardin, incorrigible, cherche à se remarier et Mlle de Constant, par une lettre du 4 septembre 1800, tente en vain de l'en dissuader ³. En 1811 enfin, il envoie encore à la Chablière un exemplaire de *Paul et Virginie* accompagné d'une lettre où il révélait qu'il n'avait perdu ni le souvenir — ni le portefeuille — de Rosalie. Celle-ci rétorqua par une lettre émue, encore qu'un peu réticente ⁴. Et cette fois, semble-t-il, la correspondance prend fin. Il a 74 ans, elle en a 53. S'il meurt trois ans plus tard, Rosalie lui survivra d'un quart de siècle. Rien n'indique qu'elle l'ait beaucoup pleuré, rien ne permet de croire que l'oubli lui ait été facile. L'aventure n'avait pas retenti de la même manière dans les deux cœurs ; pour lui, c'en était une entre mille, pour elle ce fut la seule. Deux âmes qui se cherchent, s'accordent de loin, redoutent de se voir de près et finalement, préférant ne pas s'engager plus avant, s'éloignent doucement l'une de l'autre, l'histoire n'est point dénuée de banalité. Mais ces âmes, elles, n'étaient point banales. Et ce qui les toucha de si près peut encore aujourd'hui ne pas nous laisser indifférents.

Paul-F. GEISENDORF.

¹ Cf. M. SOURIAU, *op. cit.*, p. LVII.

² L. ACHARD, *op. cit.*, t. II, p. 156-8.

³ M. SOURIAU, *op. cit.*, p. 340.

⁴ L. ACHARD, *op. cit.*, t. II, p. 338-9.

CHRONIQUE

La revue *Sammlung schweizerischer Ahnentafeln* publiée à Zurich par H.-J.-P. Zwicky renferme dans le 5^{me} cahier de son premier volume (1941) deux notices qui intéressent le canton de Vaud.

M. F.-Raoul Campiche, archiviste, a établi la *généalogie de Fr. César de La Harpe* en remontant de cinq générations en arrière, soit jusque vers 1640.

M. Hérald Jomini, sous-archiviste cantonal, nous donne dans le même recueil les ascendants du général Jomini jusqu'à la septième génération, soit jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Ce travail montre fort bien l'ascendance payernoise et vaudoise du général, avec une seule alliance neuchâteloise, et illustre ce qu'avait dit M. Paul Aebischer dans sa notice sur *L'Origine du nom de famille Jomini*, publiée en 1939 dans la *Revue d'Histoire suisse*.

M. Zwicky a donné dans le même volume une généalogie du général Guisan, au sujet de laquelle nous publierons très prochainement un article de M. H. Perrochon.

BIBLIOGRAPHIE

La Suisse et la monarchie de Juillet¹.

Les années 1830 à 1838 sont une période importante de notre histoire. Après la Restauration, où notre pays vécut sous la tutelle de la Sainte-Alliance, ces années forment une époque difficile de transition, pendant laquelle la Suisse, « régénérée » par les révolutions libérales dans la plupart des cantons, va s'efforcer d'échapper à cette tutelle étrangère, libération à laquelle elle parviendra en effet après l'affaire Louis-Napoléon, en 1838.

Cette période était déjà bien connue du point de vue intérieur ; on savait aussi que les influences étrangères, tantôt rivales et tantôt associées, intervenaient dans des domaines qui relevaient pourtant de la souveraineté fédé-

¹ Jean-Charles BIAUDET : *La Suisse et la monarchie de Juillet (1830-1838)*. Bibliothèque historique vaudoise, tome III. Librairie de Droit, F. Roth & C^{ie}. Lausanne 1941.